

La logithèque de la Bibliothèque de Québec

La logithèque de la Bibliothèque de Québec a été inaugurée en septembre 1985. À l'origine, la logithèque fut une expérience pilote d'une durée d'un an destinée à vérifier la pertinence du concept auprès d'une clientèle cible. Insérée à l'intérieur même du secteur des gens d'affaires de la Bibliothèque Gabrielle-Roy, la logithèque avait comme finalité de permettre aux usagers du secteur de découvrir le potentiel de certains logiciels de gestion. Associé dès le départ au programme, le ministère des Communications du Québec devait y fournir une aide financière et technique appréciable. L'expérience pilote est maintenant terminée et la logithèque a acquis un statut permanent. On y offre des services aux heures d'ouverture de la Bibliothèque Gabrielle-Roy (69 heures par semaine).

Le concept même de la logithèque fut relativement simple à élaborer. En fait, il s'inspire très étroitement de celui d'un service audiovisuel où le document dépend d'un «appareil de lecture» pour son intelligibilité. Comme pour la vidéocassette, la Bibliothèque de Québec a tenu à privilégier la consultation sur place plutôt que d'offrir un service de prêt de logiciels. Prêter un logiciel présente de nombreux risques. Le plus sérieux demeure évidemment celui de la piraterie. En excluant le prêt, la logithèque a voulu éviter d'être assimilée à un «club d'évaluation de logiciels» où le prêt n'est qu'une parade à la production systématique de copies pirates. La consultation sur place assure le respect des droits d'auteurs et permet un encadrement professionnel et un environnement documentaire adéquat.

À l'image des autres services de la Bibliothèque, la logithèque respecte la démarche individuelle des usagers. La logithèque n'est surtout pas un centre d'initiation à la micro-informatique, elle n'a pas mission de se substituer aux maisons d'enseignement. Le personnel de référence du secteur ne répond qu'aux questions ponctuelles. Bien sûr, l'utilisateur peut venir y acquérir, de façon autonome, certaines connaissances, comme il le ferait avec un livre ou une cassette vidéo. À ce

titre, la logithèque a d'ailleurs fait l'acquisition des vidéocassettes, des cahiers d'exercices et des disquettes des séries Octo-puce et Octo-giciel¹. Exceptionnellement, la logithèque organise, pour des groupes, de courtes sessions «d'introduction» à un logiciel ou à des thèmes reliées à la micro-informatique de gestion.

Le choix de l'équipement devait constituer l'un des défis importants du projet. Comme pour un service audiovisuel, le choix d'équipements informatiques doit être fait en fonction de certains paramètres de compatibilité avec les supports de l'information. Or, à ce niveau, la complexité atteint des sommets inégalés! En matière de logiciel, le paramètre de compatibilité le plus important demeure le *système d'exploitation*. À ce sujet, il faut admettre cependant qu'un certain consensus existe autour du système PC-DOS. Ce système fut conçu pour la compagnie IBM par Microsoft pour la série des PC (Microsoft est également l'auteur du système MS-DOS compatible avec le PC-DOS). Ce consensus prévaut surtout au niveau des logiciels de gestion et des logiciels destinés au marché de la bureautique. Ailleurs, au niveau des didacticiels ou des jeux, l'unanimité reste encore à faire. Les différentes versions des systèmes CP/M, DOS et PRO-DOS occupent une part importante du marché, notamment avec la gamme des produits Apple (l'APPLE II utilise le DOS et le PRO-DOS). Ayant défini sa clientèle cible, la logithèque pouvait à ce moment opter pour des micro-ordinateurs utilisant le système PC-DOS (communément IBM compatibles). Toutefois, ce choix aurait écarté d'une manière définitive le Macintosh d'Apple qui, pourtant, jouit d'une indéniable popularité auprès des gestionnaires en raison notamment de sa simplicité d'utilisation.

Pour satisfaire l'ensemble de la clientèle d'affaires, la logithèque devait finalement constituer six postes de consultation. Les quatre premiers postes furent dotés d'un micro-ordinateur JYL 700 à mémoire vive (RAM) de 640K, avec un disque rigide de 30 méga-octets

1. Les séries Octo-Puce et Octo-giciel ont été produites par le ministère de l'Éducation du Québec (avec la participation de TV Ontario) et diffusées à Radio-Québec.